



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

TERMES DE REFERENCE

EXPERIMENTATION DES BIOTECHNOLOGIES POUR LE MARAICHAGE ET POUR LES PEPINIERS DE REBOISEMENT

**Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une
Écologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème
Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord – ECOPAS –
CSO-LA/2017/392-682**

Janvier 2020



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiaréme Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

Résumé

1. Historique de la mission	3
1.1 Contexte	3
1.2 Partenaires.....	3
1.3 Brève description.....	3
1.4 Résultats estimés	4
2. Objectif de l'expérimentation des biotechnologies pour le maraichage et pour les pépinières de reboisement	4
3. Questions à traiter	5
4. Méthodologie	5
5. Conduite de la mission	6
6. Expertise requise	6
7. Durée de la mission de monitoring	7
8. Dossier de candidature.....	7



1. Historique de la mission

1.1 Contexte

Au cours du COP22, l'adaptation de l'agriculture africaine, portée par un comité scientifique et par une coalition de 28 Pays Africains, a été insérée dans la proclamation finale du 17 novembre 2017 (Marrakech) en guise de renforcer et soutenir les efforts pour éradiquer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture. Au Sénégal, la transition agro écologique est un processus possible, une opportunité faisable pour une utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers. En fait, une condition clé avérée dans d'autres contextes, pour la réussite agro écologique est le processus de transition, l'observation et la participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques avec les intérêts écologiques. Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Écologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord – ECOPAS » s'insère dans le programme thématique de l'Union Européenne Organisations de la Société Civile et Autorités 2014-2020 guidé par le Programme pour le Changement qui a comme finalité celle de renforcer la contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) en se fondant sur deux piliers fondamentaux qui se renforcent mutuellement : la gouvernance et la croissance inclusive et durable. Au Sénégal, le programme identifie l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'Environnement dans la région de Dakar. Le Projet est cofinancé par l'Union Européenne.

1.2 Partenaires

L'initiative ECOPAS est promue par CISV (chef de file), en partenariat avec IPSIA (ONG italienne qui opère dans la banlieue de Dakar pour la justice économique et sociale), FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), SUNUGAL (Association socioculturelle de co-développement des ressortissants sénégalais en Italie) et HYDROAID (partenaire opérationnel compétent en matière de gouvernance de l'eau). Ils participent aussi, en tant que partenaires associés, la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols - DEFCCS, la Commune De Milan et le Département de Géographie, Politique et Société de l'Université de Turin. Le projet ECOPAS est financé par l'Union Européenne. Il a démarré le 1 Avril 2018 et il terminera le 31 Mars 2021.

1.3 Brève description

Le « Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS » vise à impliquer la citoyenneté dans la gouvernance de l'Environnement dans la Région de Dakar grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, d'exprimer et de structurer leurs revendications collectives. La société civile sénégalaise contribue à introduire une normativité alternative qui amplifie les sources de cohésion sociale et augmente le registre des choix individuels, en ce qui concerne les modèles du comportement civique et communautaire, attitude importante pour le développement durable, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la prise en charge des biens communs. Le Projet vise également à améliorer les moyens de subsistance de la population, en particulier par la création d'emplois, pour un développement économique à faible intensité en carbone, résilient aux changements climatiques, justes, inclusifs et durables sur le plan environnemental.

Constamment avec les conclusions insérées dans la proclamation finale de la COP22 (Conférence de Marrakech de sur les changements climatiques) en 2017, à savoir l'intention de prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture, le projet ECOPAS vise à développer une participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques et des intérêts écologiques, à travers une utilisation durable des ressources naturelles, à savoir eau, terres et peuplements forestiers (dans ce cas spécifique, la bande de filaos). Les Communes cibles (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord), se situent sur la grande côte, partie des "Niayes", les zones humides côtières du Sénégal. Ces zones constituent des écosystèmes fragiles, riches en biodiversité tout en étant traditionnellement des zones de maraîchage dans un environnement sahélien.

Les bénéficiaires directs sont :

- 2000 jeunes, filles et garçons, ayant moins de 35 ans
- 4000 femmes

Ces jeunes et femmes se retrouvent dans ces groupes cibles :

- 200 Organisations de la Société Civile, environ une centaine par Commune, associations dont les membres sont agrégés autour des intérêts environnementales, écologiques, de la jeunesse, de la production, transformation, commercialisation agricole.
- 130 MEV - Micro Entreprises Vertes, des secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques, des services environnementaux, de gestion et recyclage des déchets et autres.
- 200 décideurs, définis comme personnes disposant du pouvoir de décision lors du cycle ou de l'action.

Les bénéficiaires finaux sont les populations des communes de Sam Notaire (80.000), Ndiarème Limamoulaye (35.000), Wakhinane Nimzatt (90.000) et Yeumbeul Nord (172.000).

1.4 Résultats estimés

R1. Une Policy territoriale - à usage de tous décideurs - pour la protection des zones côtières, pour une transition agro écologique et pour l'utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers (bande de filaos) est conçue à travers un processus participatif des OSC des 4 Communes.

R2. La bande de filaos des 4 Communes est régénérée et cogérée avec les OSC des 4 Communes.

R3. 60 Micro Entreprises Vertes (MEV) initiés par jeunes et femmes améliorent leurs performances d'impact environnemental, économique et social dans les secteurs agricoles, agro forestiers et écologiques et 60 nouveaux emplois "verts" sont créés.

2. Objectif de l'expérimentation des biotechnologies pour le maraichage et pour les pépinières de reboisement

L'expérimentation des biotechnologies pour le maraichage et pour les pépinières se réfère à l'activité 3.4 du cadre logique. L'expérimentation concerne un processus de recherche dont l'objectif est celui de trouver des stratégies pour améliorer la croissance des cultures arboricoles mais aussi maraîchères à partir de l'apport de biofertilisants sélectionnés (produits déjà en commerce, compost et bio-compost produits sur place) ;

l'expérimentation sera réalisée en étudiant de manière approfondie l'impact de la bio-fertilisation avec les micro-organismes sélectionnés sur la croissance et le développement des cultures maraîchères et des arbres (filaos, autres espèces pour les parcs publics) au stade de la pépinière et en condition naturelles. L'expérimentation devra, en outre, produire de résultats, aussi du point de vue économique, qu'ils seront remis aux autorités nationales compétentes par les décideurs participants l'initiative.

3. Questions à traiter

L'expérimentation devra :

- Partir des résultats révélés dans la cartographie (A1.2.3) des biotechnologies vertes (d'intérêt agricole) et des biotechnologies blanches (application des procédés naturel à la production industrielle) pour définir l'expérimentation
- Concerner 4 parcelles de maraichage et 1 pépinière forestière (échantillonnage des sols et du matériel végétal sur le terrain)
- Être appliquée à la Pépinière centrale, située à côté de celle du Service des Eaux et Forêts, à la Commune de Guédiawaye et aux autres lieux d'action des MEV
- Impliquer 20 OSC environnementales et, au moins, 5 MEV Modèle ; impliquer au moins 40 décideurs pendant l'expérimentation pour assurer leur information et leur maîtrise des opportunités de la transition agro écologique
- Évaluer l'effet de l'engrais organique sur la croissance et le rendement des cultures maraîchères
- Effectuer une analyse physico-chimique et microbiologique des sols
- Évaluer l'effet des bio pesticides sur les maladies et ravageur des cultures maraîchères
- Évaluer l'effet des engrais organiques et foliaires sur une pépinière forestière
- Analyser et interpréter les données et, sur la base de ça, rédiger un rapport qui sera partagé aux autorités compétentes
- Accompagner les maraîchères dans l'application des résultats de l'expérimentation

4. Méthodologie

En se référant aux termes de référence, le consultant devra fournir un aperçu d'approches adoptées pour effectuer chaque tâche nécessaire, y compris les limites sur la précision et les analyses. La mission d'expérimentation des biotechnologies est le résultat d'un processus complexe, qui implique la définition et l'utilisation de méthodologies différentes.

L'étude devra être composé par : une phase préparatoire, partagé avec l'équipe du Projet ; une phase de terrain pendant laquelle le personnel chargé de l'expérimentation rencontrera les différents stakeholders et les bénéficiaires du projet et effectuera l'expérimentation en alternant analyse, test, expérimentation ;

l'analyse des données collectés, leur comparaison ; l'écriture d'un report conclusif et récapitulatif des conclusions émergés.

Pendant l'expérimentation, il faudra tenir compte du fait que les résultats obtenus devront être vulgarisés et partagés avec tous les sujets impliqués. En outre il faudra assurer le caractère formatif de l'expérimentation.

L'expérimentation sera déroulée dans les Communes de Sam Notaire, Wakhinane Nimzatt, Ndiarème Limamoulaye (Département de Guédiawaye) et Yeumbeul Nord (Département de Pikine) et dans le bureau administratif d'ECOPAS, sise à Point E, Dakar. La durée de la mission est prévue de 1 (un) an.

En général l'expérimentation devra suivre une méthodologie comme ci-dessus :

- Devra être systématique, c'est-à-dire basée sur des indicateurs et des hypothèses prédéterminés
- Devra engager le cible directe (20 OSC environnementales et au moins 5 Mev Modèle) et devra prévoir la participation de, au moins, 40 décideurs accèdent des principaux partenaires opérationnels ainsi que les stakeholders
- Devra être amenée en concertation avec les Eaux et Forêts
- Devra être composée par une phase d'expérimentation suivi par une phase d'actuation des résultats d'expérimentation au niveau des maraîchères
- Devra être conduite en suivant une méthodologie focalisée sur l'apprentissage par les maraîchères et sur la formation des sujets impliqués
- Devra être vulgarisée au but de diffuser les résultats apparus
- Devra fournir une description détaillée de la méthodologie à suivre dans l'expérimentation
- L'expérimentateur/ expérimentateurs devront fournir un calendrier des activités prévues et du suivi périodique

À la fin de la mission, le prestataire devra livrer un report portant sur les résultats des tests, aussi du point de vue économique, qui sera remis aux autorités nationales compétentes par les décideurs participants à l'initiative.

5. Conduite de la mission

L'expérimentateur/les expérimentateurs retenu/s travaillera/ont en étroite collaboration avec l'équipe de la CISV/ECOPAS pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré de commun accord au début de sa mission.

6. Expertise requise

Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience dans le domaine des biotechnologies vertes et blanches, démontrant qu'ils sont qualifiés pour ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

En particulier le candidat devra :

- Avoir des compétences techniques dans le domaine des biotechnologies vertes et blanches et des compétences transversales dans le domaine agricole, sciences environnementales, zoologie
- Avoir une bonne connaissance de la Région de Dakar et de la zone d'intervention de Projet (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord)
- Avoir une expérience avérée dans le domaine des biotechnologies vertes et blanches
- Avoir exécuté dans le passé une mission similaire
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français
- Être enclin à collaborer avec les parties prenantes
- Être disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du dossier final)

7. Durée de l'activité

L'activité s'étend sur une période de 1 (un) an, à partir de mois de Février 2020.

8. Dossier de candidature

Chaque candidat qui postule devra soumettre :

- Offre technique ou note méthodologique
- Offre financière
- CV s'il s'agit d'un candidat individuel ou les CV des membres de l'équipe justifiant leur expérience
- Preuve de la réalisation de missions similaires.

L'ensemble du dossier sera envoyé par courrier électronique à : **coord.ecopas@gmail.com**, au plus tard le Jeudi 30 Janvier à 17 heure (heure du Sénégal), en mettant comme objet du mail **Candidature biotechnologies ECOPAS** Le texte du mail doit contenir impérativement le ou les noms et prénom du ou des candidats.

Avec la mention :

- **Pour l'offre technique** : OFFRE TECHNIQUE - CISV/ECOPAS – EXPERIMENTATION BIOTECHNOLOGIES VERTES ET BLANCHES
- **Pour l'offre financière** : OFFRE FINANCIERE - CISV/ECOPAS – EXPERIMENTATION BIOTECHNOLOGIES VERTES ET BLANCHES